

Résumé du Plan stratégique de recherche 2020-2025

I. Contexte institutionnel

Université francophone au cœur des Amériques, l'Université de Saint-Boniface (USB) compte aujourd'hui environ 1 400 étudiantes et étudiants inscrits à des programmes de premier cycle, à des programmes d'études collégiales, ou bien à l'un ou l'autre de ses deux programmes de maîtrise. L'USB se veut également un lieu de prédilection pour la recherche, qu'il s'agisse de la recherche université-communauté, collaborative, appliquée ou fondamentale. L'interdisciplinarité qui caractérise souvent ces recherches, ainsi que l'interrelation dynamique entre la recherche et l'enseignement, sont parmi les principales forces de l'Université.

Fière également des relations étroites qu'elle entretient avec les différentes francophonies, l'Université conçoit toute recherche menée par son corps professoral non seulement comme un projet scientifique visant l'avancement des connaissances scientifiques, mais aussi comme une contribution inhérente et importante au développement de la francophonie.

Ce document succède au Plan stratégique de recherche 2013-18. Il cadre également avec le Plan stratégique institutionnel 2013-18, lequel a été prolongé jusqu'en 2020 dans l'anticipation du Plan stratégique institutionnel 2020-25. Le présent Plan découle également du Plan pour le développement académique cohérent adopté par l'Université en 2017.

II. Vision de la recherche

L'Université de Saint-Boniface vise l'excellence en matière de recherche, afin d'exercer un leadership régional, national et international dans l'avancement des connaissances et dans le développement de la francophonie.

III. Forces

Depuis la parution du dernier Plan stratégique de recherche, l'Université a pu se démarquer en raison de nouvelles collaborations, de l'obtention de subventions, et de la parution de nombreuses publications, et ce dans bon nombre de créneaux disciplinaires.

En effet, les chercheuses et chercheurs mènent des programmes de recherche ayant des portées significatives en éducation, en histoire, en littérature, en philosophie, en psychologie, en sciences politiques ou en traduction, par exemple. À l'intérieur de ces différents champs d'études, ils examinent des thèmes très variés tels la décolonisation, l'épistémologie de l'histoire, les groupes minorisés, les médias sociaux, la métaphysique, les migrations transnationales, les pratiques pédagogiques, les relations internationales et les représentations.

Parmi les domaines d'excellence, il convient également de souligner celui de la recherche qui explore les différentes francophonies des Amériques et au-delà sous plusieurs angles, notamment selon les perspectives suivantes : les migrations francophones vers et sur le continent nord-américain, les enjeux de l'immigration, de la santé et de l'éducation en milieu minoritaire, l'expression littéraire, la variation linguistique, les interactions interculturelles, les études métisses et la situation de handicap dans des contextes francophones, ainsi que les questions reliées à la citoyenneté, au pluralisme et à l'inclusion en milieu francophone.

Le programme de la Chaire de recherche du Canada Niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones s'inscrit pleinement dans ce grand domaine des francophonies des Amériques. Créée en 2013, la Chaire vise à promouvoir la recherche sur les francophonies des Amériques en mettant l'accent sur les phénomènes migratoires depuis l'établissement des premiers colons d'origine française au Nouveau Monde. Le programme insiste également sur les circulations au sens le plus large : éducation, transmission du patrimoine culturel et linguistique, acculturation et inter-culturalité. Dans un contexte où les migrations transnationales contribuent de façon marquée à la recomposition des communautés francophones contemporaines, l'existence d'une chaire dont l'objet est la compréhension des phénomènes et des processus migratoires, dans une perspective surtout diachronique, contribue à cerner les enjeux identitaires des francophonies, dont tout particulièrement ceux des francophones en milieu minoritaire. Véritable pôle de recherche, la Chaire rassemble des équipes nationales et internationales du plus haut calibre. Également ancrée dans son milieu, la Chaire intègre les chercheuses et les chercheurs de l'Université à son programme de recherche tout en tissant des liens forts avec des partenaires communautaires francophones à l'échelle locale, nationale et internationale.

L'Université développe une réputation dans un certain nombre d'autres domaines également. Forte d'une collaboration fructueuse avec le Laboratoire national de microbiologie, elle se démarque dans le domaine de la génétique, par exemple. La recherche portant sur divers aspects du bien-être devient également un créneau d'expertise. Enfin, la recherche sur les pratiques pédagogiques constitue un autre domaine où l'Université se distingue.

L'USB est aussi un acteur important dans la mobilisation des connaissances en français. Aux colloques singuliers que l'on tient régulièrement à l'Université s'ajoutent les Presses universitaires de Saint-Boniface et les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*. L'ACFAS-Manitoba, hébergée à l'USB, se distingue également de par ses nombreuses activités servant à valoriser la recherche.

L'Université de Saint-Boniface est fière de ces différents exemples d'excellence en matière de recherche. Ces forces constituent les assises du Plan 2020-25.

IV. Stratégies institutionnelles

Dans le but de poursuivre sur cette lancée d'excellence, et afin de mieux développer sa culture de recherche au sens large, l'Université mettra en œuvre les stratégies suivantes dans le cadre du Plan stratégique de recherche 2020-25.

1) Renforcer l'environnement de la recherche

L'Université vise à renforcer sa culture de recherche. Il s'agit dans un premier temps de renforcer les différents appuis que l'Université offre à ses chercheuses et chercheurs, afin de les soutenir de la façon la plus proactive et la plus efficace possible dans le développement et la

réalisation de leurs programmes de recherche. Pour mieux renforcer l'environnement de la recherche, ainsi que sa capacité institutionnelle de recherche, l'Université de Saint-Boniface mettra également en place certaines structures servant à renforcer l'excellence :

- 1) des groupes de recherche s'inscrivant dans les différents domaines d'excellence;
- 2) une chaire institutionnelle de recherche s'ancrant dans un domaine d'excellence; et
- 3) un centre de recherche servant à appuyer la recherche sur les francophonies des Amériques et au-delà.

L'USB se préparera également à effectuer le virage numérique, notamment en ce qui concerne la gestion sécuritaire des données de recherche, conformément aux normes des agences fédérales de recherche.

L'USB continuera en même temps d'offrir aux chercheuses et aux chercheurs les outils et les espaces nécessaires pour le bon déroulement de leurs recherches. L'Université cherchera également à exploiter le plein potentiel de ses différents laboratoires, notamment celui de son laboratoire de microbiologie NC2+ et des laboratoires de simulation de l'École des sciences infirmières et des études de la santé.

Enfin, l'Université misera sur le mentorat et la mise en réseau pour mieux favoriser le développement de ses chercheuses et chercheurs.

2) Développer la recherche en sciences expérimentales et en sciences mathématiques

L'Université appuiera le développement de la recherche en sciences expérimentales et en sciences mathématiques en encourageant les occasions d'échange entre les chercheurs de la Faculté des sciences et ceux d'autres universités. L'USB répondra également à un besoin de mentorat que pourraient ressentir les chercheurs œuvrant dans ces domaines, tout en les intégrant à des réseaux de recherche. Enfin, l'USB développera la recherche en question en misant sur des partenariats avec des unités de recherche non universitaires (laboratoires fédéraux, institutions hospitalières, etc.). Ces partenariats appuieront l'obtention de subventions auprès du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

3) Développer la recherche au niveau collégial

En créant l'École des sciences infirmières et des études de la santé en 2017, l'USB a fourni une assise solide pour le développement de ses différents programmes d'études dans le domaine de la santé, ainsi qu'une culture de recherche. Conformément aux agréments accordés par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières en 2019, l'Université outillera les membres du corps professoral affilié au Baccalauréat en sciences infirmières à participer à l'avancement des connaissances, qu'il s'agisse de la poursuite d'études de troisième cycle, de mentorat en recherche ou de l'intégration à des réseaux de recherche. En tant que membre du Consortium national de formation en santé (CNFS), l'Université mettra à profit les différents appuis que le CNFS peut offrir au développement de la recherche.

Pour favoriser la recherche au sein de son École technique et professionnelle, l'Université mobilisera la rétroaction des comités consultatifs des différents programmes d'études afin d'identifier des possibilités de recherche appliquée. L'USB répondra également à un besoin de mentorat que pourraient ressentir les professeurs de l'École qui s'intéressent à la recherche.

Elle cherchera aussi à intégrer ces derniers à des réseaux de recherche, tout en encourageant leur participation à des équipes de recherche.

Enfin, l'Université créera un volet de recherche appliquée à l'intérieur de son programme de subventions internes de recherche.

4) Accroître la formation à la recherche

L'Université continuera à former les étudiantes et étudiants dans le cadre des programmes de recherche. Tout en continuant de miser sur les cours de méthodologie de recherche, les cours de projet de recherche, les stages coopératifs en sciences et les services de littératie informationnelle offerts par sa Bibliothèque, l'Université offrira aux assistantes et assistants de recherche des formations d'appoint, en fonction des besoins spécifiques des chercheurs.

5) Stimuler les collaborations inter-institutionnelles et université-communauté

L'Université appuiera ses chercheuses et chercheurs dans le développement de collaborations et de partenariats intra-universitaires (entre les volets universitaire et collégial de l'Université), inter-collégiaux et inter-universitaires, au Canada comme à l'échelle internationale, et ce notamment en lien avec les stratégies institutionnelles et les domaines d'excellence identifiés dans le présent Plan. Pour ce faire, l'USB mettra à profit, entre autres, les associations, les consortiums et les réseaux dont elle est membre.

L'Université s'engage à consulter régulièrement et proactivement la francophonie manitobaine afin d'identifier des possibilités de recherche université-communauté et de favoriser la synergie entre les savoirs scientifique et communautaire. Elle vise non seulement à multiplier ainsi les collaborations, mais aussi à créer des mécanismes novateurs lui permettant de mieux collaborer avec ses partenaires communautaires.

6) Accroître la mobilisation des connaissances

Par l'entremise de sa Bibliothèque, l'Université mettra sur pied un dépôt institutionnel servant à conserver et à disséminer les publications imprimées et numériques de son corps professoral. Elle offrira également à ce dernier l'expertise et les appuis nécessaires pour lui permettre de répondre aux exigences fédérales en matière de libre accès et de diffusion.

L'USB continuera aussi de renforcer le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tout en poursuivant ses démarches visant le développement et la visibilité des Presses universitaires de Saint-Boniface et des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*.

7) Accroître la visibilité de la recherche se faisant à l'Université de Saint-Boniface

L'Université augmentera la visibilité de la recherche en mettant pleinement à profit ses publications institutionnelles, son site web, ses services de communication et ses différents réseaux universitaires, collégiaux et communautaires.

V. Diversité, équité et inclusion dans le milieu de la recherche

L'Université adhère aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans le milieu de la recherche, conformément aux exigences fédérales en la matière, notamment celles du Programme des Chaires de recherche du Canada.

VI. Conduite responsable de la recherche

L'Université s'engage à assurer la conduite responsable de la recherche menée par les membres de son corps professoral et par ses étudiantes et étudiants, conformément aux normes établies par les trois conseils subventionnaires fédéraux.

VII. Évaluation stratégique

Le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER) entend se doter d'une capacité interne d'évaluation de la mise en œuvre des stratégies institutionnelles en matière de recherche, et cela dans le but de maintenir le calibre des travaux, de mesurer les progrès, et de broser le portrait des réalisations d'année en année. Le VRER consultera, pour ce faire, les instances décisionnelles de l'Université ainsi que la communauté universitaire et collégiale, dont les décanats et directions académiques, le Comité de suivi pour la mise en œuvre du Plan pour le développement académique cohérent, et le Comité consultatif du Sénat pour la planification stratégique de la recherche.

VIII. Prises de décision stratégiques

Les domaines d'excellence et les stratégies du présent Plan, ainsi que l'évaluation stratégique de la recherche, serviront de fondements aux prises de décision institutionnelles futures.

IX. Planification et consultation

Le VRER a réuni le Comité consultatif du Sénat pour la planification stratégique de la recherche à quatre reprises entre octobre 2018 et janvier 2019 afin de faire le bilan du Plan stratégique de recherche 2013-18. Ces analyses ont permis au Comité de procéder à l'élaboration du présent Plan au cours d'une série de huit rencontres étalées de février à octobre 2019.

Le Comité a consulté le Comité de suivi pour la mise en œuvre du Plan pour le développement académique cohérent en juin 2019. Il a également cherché la rétroaction du corps professoral dans le cadre de quatre séances de consultation tenues les 26 et 27 septembre 2019. Enfin, le Comité a consulté le Bureau de direction du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest et la direction des Presses universitaires de Saint-Boniface le 26 septembre 2019. Ces consultations ont permis de valider les domaines d'excellence et des pistes pour renforcer les liens et les partenariats, ainsi que de nouvelles initiatives en recherche.

Le Sénat de l'Université de Saint-Boniface a adopté le présent Plan le 24 octobre 2019.